

# INTERVIEW EXPRESS

## « Légiférer sur le secret professionnel des CPAS ? Dangereux pour la démocratie »

**L'heure est à la vigilance, avertit Yvon Englert, le recteur de l'ULB. Le projet de loi qui vise à imposer aux CPAS de signaler les indices sérieux d'une infraction terroriste menace le secret professionnel dans son ensemble.**

Toucher au secret professionnel des CPAS ? Le recteur de l'ULB « sonne l'alarme ». Dans une lettre ouverte publiée ce week-end, Yvon Englert exhorte le Premier ministre et les parlementaires à ne pas adopter une loi visant à imposer aux CPAS de signaler des informations dignes de constituer des indices sérieux d'une infraction terroriste. En plus d'être stigmatisante pour les populations défavorisées, la mesure menace le secret professionnel en général, « élément essentiel de l'équilibre des pouvoirs entre l'Etat et le citoyen », selon ce spécialiste de déontologie et d'éthique médicale. Avec le risque de faire de l'ensemble de ces professionnels (journalistes, médecins, avocats, prêtres...) « des délateurs ».

**Vous dénoncez le projet de loi modifiant le secret professionnel des assistants sociaux du CPAS comme « inutile et dangereux », c'est-à-dire ?**

*La loi est inutile parce que le secret professionnel n'est pas un devoir absolu. Il existe déjà des dispositions du droit qui prévoient des exceptions : comme le devoir de rompre le secret en cas de danger immédiat. Les agents ont aussi la possibilité de faire appel à un magistrat s'ils estiment qu'il leur faut partager une information. J'estime la loi en outre dangereuse parce qu'en rompant le secret d'une catégorie bien déterminée – les travailleurs sociaux –, c'est le secret professionnel en tant que tel qui est balayé. Une fois la loi adoptée, je ne vois aucune raison que le principe ne s'applique pas aux journalistes, aux médecins, aux avocats... C'est la stratégie des petits pas : s'attaquer aux assistants sociaux, « ce n'est pas grave », personne ne s'en offusque. Et après le reste suit. On arrive au même résultat sans avoir à affronter le débat.*

**Vous visez spécifiquement la N-VA. C'est une stratégie qui vous semble récurrente pour le**

**parti ?**

*Je pointe une disposition qui est dangereuse dans une société démocratique fragilisée, il ne s'agit pas de généraliser. Et je pose l'hypothèse d'une stratégie de la N-VA qui est de stigmatiser le travail social à un moment où le parti est anxieux de perdre du terrain sur sa droite, au profit du Vlaams Belang.*

**Vous avez le sentiment que la société civile reste trop passive ?**

*Oui, la société est tétanisée par les attentats. A un moment donné, il faut réagir. Cela rejoint d'ailleurs ce que disait le Premier ministre au lendemain des attentats : si nous dérivons vers une société totalitaire, ce sont les terroristes qui auront gagné.*

**Vous évoquez carrément l'Allemagne nazie...**

*Je voulais montrer que les régimes totalitaires ont toujours invoqué le risque sécuritaire pour atteindre les libertés. On se saisit d'un événe-*

*ment traumatisant, comme l'avait fait l'Allemagne d'Hitler après l'incendie du Reichstag. Il faut être extrêmement prudent et attentif.*

*Depuis les attentats, la situation est propice à un affaiblissement des libertés publiques. Le monde a changé : on ne peut pas faire*

*comme si rien ne s'était passé, mais on ne doit pas renoncer à nos valeurs.*

**Les lois sécuritaires en Europe et aux Etats-Unis vous inquiètent ?**  
*Disons qu'il apparaît évident qu'au vu du monde qui nous entoure, il*

*est plus que jamais nécessaire de se serrer les coudes pour défendre le modèle de société auquel nous sommes attachés. Mais j'aurais publié le même texte, avec ou sans Donald.*

**Propos recueillis par  
LORRAINE KIHIL**